

Consommation et production durable ?

chronique mars 2011

dimanche 27 février 2011, par [Yveline Nicolas](#)

Parmi les objectifs majeurs du Grenelle de l'environnement et de la stratégie nationale de développement durable pour 2010-2014, qui inclut et complète les Lois Grenelle, figurent ceux d'une consommation et d'une production « durables » et « responsables ».

Pour la stratégie nationale de développement durable (SNDD), ce « défi n°1 » se définit comme « une consommation et une production durables, grâce à des producteurs et des consommateurs responsables, qui agissent en prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux des produits et des services tout au long de leur cycle de vie ». Le *cycle de vie* d'un produit correspond à la production des matières premières nécessaires pour fabriquer le produit, l'emballage, la fabrication elle-même, le transport, la distribution et l'utilisation finale, sans oublier les déchets et le recyclage éventuel.

L'effort que fait un pays en termes de production *durable* peut être évalué en analysant le *découplage* entre la *croissance économique* et l'*impact environnemental* associé à l'utilisation des ressources naturelles. En gros, utilise-t-on de moins en moins de matières premières et d'énergie pour produire autant et même plus ? Un indicateur permet de mesurer cette évolution : le Produit intérieur brut (PIB) divisé par la *consommation de matières*. En France, on consomme ainsi 14,3 tonnes de matières par habitant (2007).

Quelles incitations pour les entreprises et les consommateurs ?

Le Grenelle souhaite agir auprès des entreprises pour réduire l'impact énergétique et climatique de leur activité, tout en intégrant le coût des émissions de gaz à effet de serre dans la détermination des prix des biens et des services. L'obligation pour les entreprises de plus de 500 salariés de réaliser avant décembre 2012, puis tous les trois ans, un bilan de leurs émissions carbone permettra de mesurer leur *efficacité écologique*.

Le *bonus-malus écologique*, créé en 2008, est un exemple de mesure pour inciter l'achat de voitures plus sobres en CO₂... La moyenne d'émission de CO₂ par kilomètre des véhicules neufs est ainsi passée de 149 grammes en 2007 à 131 grammes en 2010, soit une réduction de 12 % de rejet de CO₂ d'origine automobile, qui place la France en tête de l'Europe. Une nouvelle version du bonus-malus va être mise en place avec la diminution des bonus pour les catégories intermédiaires et le maintien de 5 000 euros pour les véhicules les moins polluants (moins de 60g de CO₂/km).

Le Grenelle avait préconisé la création d'un affichage spécifique permettant au consommateur de choisir en connaissant le *prix écologique* de ses achats... Mais des amendements ont transformé l'obligation en une simple expérimentation... Le ministère du Développement Durable fait un chantier prioritaire pour 2011 de la mise en œuvre progressive de cet affichage environnemental. Plus de 200 entreprises, syndicats, fédérations professionnelles ont posé leur candidature pour cette expérimentation d'au moins un an, à partir du 1er juillet 2011, visant à apporter des informations sur le contenu carbone des produits, leur consommation d'eau, de ressources naturelles ou la pollution des milieux. De nombreux secteurs sont concernés : l'alimentaire, le textile et l'habillement, l'ameublement, les produits de construction et de bricolage, l'entretien, l'imprimerie et l'édition...

Les consommateurs ont-ils réellement le pouvoir et les moyens, par leurs simples achats « responsables », de modifier le système de production, d'influer directement sur les stratégies des industries ? Les calculs et indicateurs sont complexes à mettre en œuvre et ne prennent pas en compte l'ensemble des paramètres, tels la dimension sociale et les droits humains, la délocalisation d'activités polluantes, les

émissions de gaz à effet de serre et les pollutions induites par la fabrication à l'étranger des produits que nous importons massivement... Par ailleurs, les citoyens les plus défavorisés et précarisés par la crise économique n'ont pas les moyens de choisir les produits les plus adaptés.

Une consommation durable généralisée implique la mise en œuvre effective de politiques publiques cohérentes : transports et mobilité durables, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, santé publique et même solidarité internationale, car nos modes de production et de consommation ont un impact sur les ressources des pays pauvres.

Finalement, à défaut de se former à déchiffrer tous ces labels, étiquetages et indicateurs, le plus simple n'est-il pas de réduire sa consommation d'objets et de s'approvisionner le plus localement possible ?

Yveline Nicolas

Coordinatrice de l'association Adéquations

ynicolas.adequations.org

P.-S.

A consulter sur le site d'Adéquations :

- Rubrique [Grenelle](#)
- Rubrique [Production / consommation](#)